

Un plan d'action à venir, mais déjà, des mesures concrètes et ambitieuses

OFFRIR L'ACCÈS À UN LOGEMENT ABORDABLE : UNE CLÉ POUR SORTIR DE L'ITINÉRANCE

- Construction de 3 250 logements sociaux pour un investissement de 270 M\$, dont 500 logements réservés aux personnes en situation d'itinérance, pour un investissement de 46 M\$.

AMENER LES SERVICES VERS LES PERSONNES

- Développement et bonification des services de proximité, principalement en santé et services sociaux et en soutien communautaire, pour un investissement de 6 M\$. Cela veut dire, par exemple, de multiplier les initiatives pour amener les services vers les personnes en situation d'itinérance ou encore pour les accompagner de manière adaptée vers les ressources pouvant leur venir en aide.

DES PRIORITÉS D'ACTION

- Offrir des services intégrés en santé mentale (comme des équipes multidisciplinaires composées d'infirmières, de travailleurs sociaux et de psychiatres), un suivi dans le milieu, du soutien communautaire en logement, etc.
- Offrir des services directement auprès des jeunes dans les ressources qu'ils fréquentent.
- Allier le travail des intervenants sociaux et des policiers en soutenant et bonifiant des initiatives existantes.
- Contrer l'itinérance au féminin, un phénomène en croissance, en investissant des sommes supplémentaires dans les refuges pour femmes.
- Travailler avec les instances des Premières Nations et les instances inuites pour développer des mesures adaptées à leur réalité.

WWW.MSSS.GOUV.QC.CA/ITINERANCE